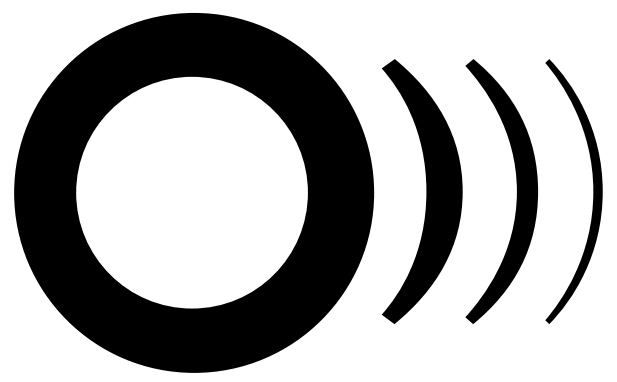


Veigy-Foncenex

L'ÉCHO



vosre magazine municipal

www.veigy-foncenex.fr • SEPT. 2023 • n°209

Accès

FOCUS

au logement : le Bas-Chablais, un cas particulier ?




 INSTANTANÉ


Édito

Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex



L'été qui prend fin a été marqué par des épisodes de forte chaleur et un état de sécheresse accru. Notre commune n'a pas eu à subir de coupures d'eau mais la situation reste préoccupante. Le niveau des nappes souterraines est toujours très bas malgré les quelques précipitations. La vigilance de chacun est de mise en ce début d'automne.

Lundi 4 septembre, 386 enfants ont repris le chemin de l'école. Beaucoup de sourires qui démontrent la joie de se retrouver, quelques angoisses de découvrir un nouvel enseignant ou de nouveaux locaux, quelques larmes pour les plus jeunes, bien vite dissipées. Une quinzième classe a été ouverte et tous les postes d'enseignants sont pourvus. Une trentaine d'agents municipaux accompagnent au quotidien ces élèves, tant sur le temps scolaire que périscolaire ou pendant les vacances. La fréquentation de ces différents services est en constante augmentation. Cela démontre, d'une part que l'offre répond aux besoins des familles et d'autre part, que la qualité des activités proposées et la compétence des équipes sont au rendez-vous.

Pour les associations aussi, c'est la rentrée ! Lors du forum qui leur a été consacré, le 9 septembre, elles ont pu présenter leur programme d'activité pour 2023/2024. Dix-huit associations étaient présentes au Damier pour informer, prendre les inscriptions, « donner envie ». L'offre est large et diversifiée. Elle s'adresse à tous les âges. Des démonstrations et autres animations ont ponctué cette matinée riche en rencontres. Le nombre important de visiteurs témoigne de l'attractivité des activités associatives. Celles-ci fonctionnent grâce au temps offert par les bénévoles, n'hésitez pas à les rejoindre ! C'est une excellente manière de faire des rencontres et de participer à la vie du village.

Le dernier trimestre de l'année promet d'être riche en activités associatives, culturelles et sportives. Ce seront autant d'occasions de rencontres pour les Veigyennes et les Veigyciens. Au plaisir de vous y retrouver !



SOMMAIRE



- 03 - Édito
- 46 - Tribunes
- 47 - Informations pratiques
- 47 - État-civil

La vie d'ici

08 - En images

- Concert *Toss'n Turn*
- Remise de dictionnaires aux élèves de CM2
- Remise des permis piétons aux deux classes de CE2
- Journée proposée par le Club de l'Hermance
- Fin de tournée 22-23 pour *Léman Chaud*
- *Au hasard des chemins*
- Mémoire & Patrimoine
- Stage d'été de Shintaïdo
- Festival de la Batie
- Fête de la Musique
- Sortie des *Traînes la Grolle*
- Rallye à bicyclette de *Veigy demain*
- Inauguration du street workout
- Huitième tournoi rapide d'échecs
- Tour du lac par les *K'bolés du Solex*

12 - Actualités

- Broyage des végétaux à domicile
- Rénovation énergétique des logements privés
- Un terrain multi-activités dans la zone de loisirs
- Pas de brûlage à l'air libre cet automne
- Barrières anti-intrusions au parking du Champ Faviol

- Cet automne, attention aux renards
- Stationnement au centre bourg
- Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- Devenez ambassadeur de l'Écho
- Deux nouvelles ceintures noires au club de ju-jitsu
- *De mailles en mots*, qu'est-ce que c'est ?
- *Octobre Rose* sous le signe de la marche
- Rendez-vous le 22 septembre pour *la Nuit est belle !*
- Des bancs en plastique recyclé pour les écoles

19 - Question-réponse

- Comment fonctionnent les rendez-vous online pour les cartes d'identités nationales et les passeports ?

Veigy en actions

22 - Grand angle

Accès au logement : le Bas-Chablais, un cas particulier ?

26 - C'est voté

- L'éclairage public évolue
- Le CISPD
- le PADD
- Entretien, taille et abattage pour mieux préserver l'ensemble des espaces boisés.

28 -Avancer ensemble

- Grandir à Veigy-Foncenex

32 - Comment ça marche ?

- Obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

ça C'est Veigy

36 - 6 choses à savoir sur...

- La chasse

38- Portrait

- André Pasche, bénévole au grand cœur

40 - On sort !

- Projection de film
- *Tribulations d'un célib' à terre !*
- Projection du film *Le Cœur sur les murs*
- Exposition *Intemporelles aquarelles*
- Conférence *Apprivoiser ses émotions*
- Concert du XV de *Chœur*
- *Oh la belle vie...*
- Marché de Noëx des *K'bolés du Solex*
- Marché de Noël de l'APEV
- *Devenir quelqu'un*
- Vœux du Maire
- Concert du Nouvel an par l'*Orchestre des Pays de Savoie*
- *VIOLONCelleS : accords & désaccords*

VEIGY-FONCENEX



PORTE DE FRANCE

Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, Nathalie Crausaz.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, autres rédacteurs.

Comité de relecture : Florence Pignier, Farida Leverd, Antoine Perez.

Photos : Mairie de Veigy-Foncenex, Léa Bastard, Gaëlle Isoux.

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberty Jourdan - www.ubertyjourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.   

veigy-foncenex.fr



.....
INSTANTANÉ
.....

«La nature nous peint, jour
après jour, des images d'une
infinie beauté» — *John Ruskin*

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

19 - **Question-réponse**

EN IMAGES



+) Concert Toss'n Turn

Le 22 juillet dernier, *Toss'n Turn*, un groupe de musique celtique pas comme les autres, offrait aux Veigyens un concert exceptionnel où instruments traditionnels côtoyaient didgeridoo, sampleurs et percussions. Deux danseurs ont apporté à ce spectacle musical une grande bouffée d'Irlande. Des claquettes irlandaises qui ont conquis le public venu nombreux, par la fougue et l'enthousiasme qui se dégage de leurs chorégraphies. Une frénésie contagieuse et joyeuse pour un début d'été !



04. Journée proposée par le Club de l'Hermance.

35 personnes du Club de l'Hermance, en visite le 7 juin au lac de Monteynard et au Château de Vizille.

05. Fin de la tournée 2022-2023 à Lenclêtre dans la Vienne pour Léman Chaud.

Suivez-nous sur Insta : @Leman_chaud_theatre

06. Au hasard des chemins

Expérience théâtrale unique et point culminant du projet d'écritures participatives mené par la Compagnie STT, au Damier le 16 juin dernier. Un moment magique et hors du temps.

07. Mémoire & patrimoine

Découverte du Musée des cloches Paccard à Sévrier, visite de la Sainte Chapelle du château des ducs de Savoie et concert du plus grand carillon d'Europe.

08. Stage d'été de Shintaïdo

Le stage d'été « Merveilleuses ressources du corps » s'est tenu dans les Alpes de Haute-Provence.



02.

02. Remise de dictionnaires aux élèves de CM2

Remise des dictionnaires par madame le Maire, Catherine Bastard, le jeudi 15 juin 2023 avant leur départ au collège.

03. Remise du permis piéton aux deux classes de CE2

Les élèves ont bénéficié d'une initiation aux gestes de premiers secours : protéger, alerter, secourir.



03.



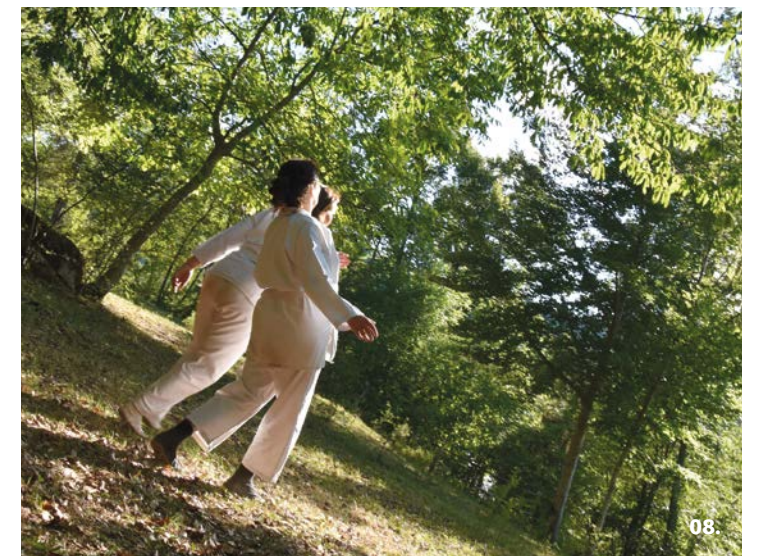
05.



06.



07.



08.

“ Dans ce huis clos mis en scène par Sarah Calcine, les actrices, Barbara Baker et Jeanne de Mont, ont incarné avec brio deux femmes en marge, passant du doux à l'amer, de la tendresse à la méchanceté. ”



.....
EN IMAGES
.....



09. Festival de la Batie

Pour son édition 2023, *La Bâtie – Festival de Genève* était en tournée dans le Grand Genève. Le 2 septembre, la pièce de Magne van den Berg, *Privés de feuilles les arbres ne bruissent pas*, faisait sa première escale à Veigy.

10. Fête de la Musique : succès au rendez-vous de cette édition 2023

Six groupes se sont enchaînés jusqu'à minuit. Entre pop-rock, folk jazz et swing, il y en avait pour tous les goûts !

11. Sortie des Traînes la Grolle.

Au détour d'un virage, les marcheurs rencontrent les coureurs et cela donne l'occasion d'un joli partage.

12. Rallye à bicyclette de Veigy Demain

Le 29 avril, afin de promouvoir la mobilité douce, un rallye a été organisé dans le village.

13. Inauguration du Street Workout

Le 1^{er} juillet, le projet issu du premier budget participatif a été inauguré en présence de madame le Maire, Catherine Bastard.

14. Huitième tournoi rapide d'échecs

Le tournoi a rassemblé 93 joueurs. Plus de 100 repas ont été servis lors du barbecue.

15. Tour du lac par les K'bolés du Solex

Les K'bolés du Solex, pour la 11^e fois, ont effectué le tour du lac les 10 et 11 juin.

ACTUALITÉS



Broyage des végétaux à domicile

Faites broyer vos branchages au lieu de les apporter en déchetterie.

Thonon Agglomération propose un service gratuit : le broyage des branchages à domicile. Vous pouvez ainsi faire broyer les déchets verts les plus encombrants résultant des tailles de haies ou des élagages. (limite de 25 m³ de branches à broyer par foyer)

Qui peut bénéficier du service ? L'ensemble des foyers des communes de Thonon Agglomération, dans la limite d'une intervention par foyer et par campagne de broyage (printemps et automne).

Plus d'infos sur www.thononagglo.fr



Rénovation énergétique des logements privés : par où commencer ?

Vous souhaitez entreprendre la rénovation énergétique de votre logement et avez besoin de conseils pour choisir les solutions techniques les plus adaptées, les professionnels qualifiés et vous y retrouver parmi les aides financières ? Haute-Savoie Rénovation Énergétique peut vous aider.

Des conseillers sont à votre disposition localement pour vous apporter, en toute neutralité et gratuitement, des conseils sur les choix de travaux à réaliser, leur financement, leur échelonnement...

Haute-Savoie Rénovation Énergétique est un service porté par le Département et financé également par la Région Auvergne Rhône-Alpes, les certificats d'Économie d'Énergie et les intercommunalités parties prenantes, dont Thonon Agglomération.

Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous : www.hsre.fr et Tél. 04 56 19 19 19

Permanences sur rendez-vous

Le 2^e vendredi de chaque mois :
> 9h-12h : Ballaison *Domaine de Thénières / Maison forestière*
> 13h30-16h30 : Thonon *Espace Tully / Studio 3*

Le 4^e vendredi de chaque mois :
> 9h-12h : Douvaine *Salle Léman (Cinéma)*
> 13h30-16h30 : Perrignier *Thonon Agglo / Salle des permanences*



Un terrain multi-activités dans la zone de loisirs

Courant juillet, un terrain multi-activités a été réalisé en face des courts de tennis. Un espace sera bientôt aménagé autour du terrain avec des bancs et arboré pour procurer de l'ombre aux joueurs et aux spectateurs.

La nouvelle association de pétanque, créée depuis peu, disposera d'un bel espace pour s'entraîner, organiser de futurs tournois et accueillir de nouveaux adhérents.

Ce terrain est appelé à accueillir d'autres types de sports et activités dans un avenir proche. Il vient compléter notre zone de loisirs exempte de toute circulation automobile pour la sécurité de tous. Il permettra assurément, une expérience sociale enrichissante, pédagogique et amusante.



Bienvenue à l'association Pétanque 2022 Veigy-Foncenex !

Un groupe de copains de longue date, férus de pétanque, a décidé de créer un club où convivialité et bonne humeur sont les maîtres-mots.

Que vous soyez joueur expérimenté ou débutant, l'association vous accueille à bras ouverts. Pour les rejoindre, envoyez un mail à l'adresse ci-dessous.

Le club remercie la municipalité de Veigy-Foncenex pour la rapide réalisation des magnifiques terrains situés à côté de l'ABC. N'oublions pas que les associations vivent grâce à votre présence.

petanqueveigyfoncenex@gmail.com



Le saviez-vous ?

Déchets verts et feuilles mortes : pas de brûlage à l'air libre cet automne !

Sources de problèmes de voisinage du fait des odeurs et de la fumée, ainsi que de risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet également des polluants en quantités importantes. Il est interdit toute l'année.

En cas de non-respect de l'interdiction, la Police municipale peut appliquer aux contrevenants une contravention de 450 €. Quant au brûlage de déchets toxiques (solvants, déchets de bois traités, huile de vidange, etc.), il est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de 2 ans de prison (article L541 du code de l'environnement).

Privilégiez le compostage, le broyage des branchages et le dépôt en déchetterie !



Barrières anti-intrusions : Parking du Champ Faviol, les blocs béton c'est fini !

Vous avez été nombreux à nous demander quand seraient enlevés les blocs béton inesthétiques qui rendaient les manœuvres complexes pour entrer et sortir du parking. Depuis cet été, c'est chose faite !

Afin de dissuader toute installation illicite des gens du voyage, des barrières anti-intrusions ont été posées et un portique fixe a été installé. D'une hauteur de 2 mètres, il ne permet pas l'accès au parking pour les caravanes et les camping-cars.

Cet automne, attention aux renards !

Depuis quelques semaines, un grand nombre de renards porteurs de la gale ont été observés sur le territoire de notre commune.

Les rencontrer peut être particulièrement dangereux car les renards infectés par cette maladie parasitaire peuvent aussi être porteurs de l'échinococcose alvéolaire. Ils sont dès lors extrêmement contagieux aussi bien pour nos amis les chiens que pour les humains.

Par prévention, notre garde chasse assermenté, Nicolas Chedorge (tél. 06 40 89 02 96) et deux autres chasseurs ont été mandatés pour opérer une régulation nécessaire visant à limiter la propagation de ces maladies sur notre territoire.

Pour toutes questions sur le sujet, merci de contacter le président de l'ACCA de Veigy-Foncenex, M. Xavier Ducret.



Stationnement au centre bourg, choisissez le bon disque !

Mises en place afin de privilégier les commerces de proximité et désengorger le centre bourg, les zones bleues sont des aires de stationnement gratuites mais à durée limitée. Comme leur nom l'indique, elles sont délimitées par un marquage au sol de couleur bleue.

Pour stationner sur une place située en zone bleue, un disque de stationnement doit être placé de façon visible derrière le pare-brise du véhicule. La flèche du disque doit être positionnée sur le trait suivant l'heure d'arrivée. La durée de stationnement autorisée est indiquée sur les panneaux de signalisation.

Conformément aux arrêtés municipaux n° 2023-021 et 2023-22 du 9 mai 2023, la durée du stationnement est fixée à :

- 4 heures sur le parking Champ Faviol ;
- 2 heures sur les parkings du Chef-lieu, Place de la Fruitière, Rue des Aînés, Route des Voirons et Rond-Point des 5 Chemins.

Le stationnement demeure libre de 12 heures à 14 heures et de 18 heures à 8 heures le lendemain, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux titulaires d'une carte CMI ou d'un macaron GIC/GIG mais le véhicule ne doit pas stationner plus de 7 jours consécutifs au même endroit (sous peine de mise en fourrière).

Toute infraction relevée dans les zones bleues est sanctionnée par une contravention de deuxième classe, accompagnée d'une amende forfaitaire de 35 € selon l'article R417-3 du Code de la Route.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans notre commune

Un arrêté interministériel publié au Journal Officiel le 8 septembre 2023 reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril au 30 septembre 2022.

En cas de sinistre résultant directement de l'intensité anormale de ce phénomène, vous avez jusqu'au 7 octobre 2023 pour faire une déclaration à votre assurance.

+))) **En savoir +**
veigyfoncenex.fr

+))) **En savoir +**
veigyfoncenex.fr

Devenez ambassadeur de l'Écho !

Votre immeuble ou votre résidence possède un portail ou une entrée sécurisée ? C'est la raison pour laquelle vous ne recevez pas l'Écho !

Pour le recevoir ainsi que vos voisins, rien de plus simple : contactez la mairie et devenez ambassadeur de l'Écho dans votre immeuble, résidence ou lotissement.

Indiquez-nous le nombre de magazines dont vous avez besoin. Prenez rendez-vous à l'horaire qui vous arrange le mieux. Un agent communal déposera chez vous les exemplaires nécessaires afin qu'avec votre aide, tout le monde puisse recevoir d'Écho.



Deux nouvelles ceintures noires pour le club de ju-jitsu

La remise de grade de l'École Traditionnelle Alpine de Ju-jitsu organisée par le club de Veigy Henshin-Ryu aura permis de récompenser deux excellents jujitsukas aux parcours pour le moins différents.

Elza Gashi a débuté le ju-jitsu à l'âge de 8 ans. À tout juste 18 ans, elle obtient brillamment la ceinture noire premier stade de valeur. Christian Soufflet a commencé plus tardivement mais cela ne l'a pas empêché d'obtenir la ceinture noire à l'âge de 65 ans. Félicitations aux deux promus qui nous prouvent que le ju-jitsu peut être pratiqué à tous les âges !

De Mailles en Mots, qu'est-ce que c'est ?

Une animation régulière gratuite pour partager tricot, crochet, transmettre trucs et astuces et réaliser des objets qui seront remis à des œuvres caritatives.

Les ateliers ont lieu à la médiathèque municipale chaque vendredi de septembre à juin, de 15h à 17h. En 2022-2023, 21 pulls enfants, 3 snoods (tour de cou) et 8 bonnets ont ainsi été réalisés et offerts aux Restos du Cœur. Merci à Marie-Colette, Irène, Françoise, Mylène, Ginette et Martine pour leur implication et leur présence tout au long de cette année.



Faisons un pas pour la recherche :

Octobre rose sous le signe de la marche !

Cette année encore, à l'initiative du CCAS, plusieurs activités dynamiques et conviviales auront lieu à Veigy-Foncenex pour soutenir la recherche, le dépistage et toutes les actions pour lutter contre le cancer du sein et d'autres formes de cancers.

Le 6 octobre, un marathon zumba sera organisé par le Tonic Gym Veigy. Il aura lieu au Damier à 20h.

Le 8 octobre dès 9h, les Trainees la Grolle organiseront une Marche Rallye des Familles avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes et de plusieurs associations de la commune qui proposeront tout au long du parcours des activités, des démonstrations et l'accès à diverses informations.

Une petite contribution sera demandée à tous les participants et des produits dérivés seront vendus pendant les deux manifestations. Les fonds récoltés seront intégralement reversés au Comité féminin 74 d'Octobre rose.



Rendez-vous le 22 septembre prochain pour une 4^e édition de La nuit est belle !

Cette année encore, la commune de Veigy-Foncenex participera à cet événement en éteignant son éclairage public dans certaines zones de la commune équipées de compteur Linky.

En 2023, *La nuit est belle !* vient questionner deux grands sujets : la santé et la sécurité des usagers la nuit.

Une soirée d'observation des étoiles est organisée par l'association *Veigy Demain*. Allongé sur l'herbe, observez le ciel, tandis que l'histoire des constellations vous est racontée en musique. Une fois la nuit tombée, grâce aux instruments mis à disposition (téléscopes et lunettes astronomiques), vous apercevrez peut-être Saturne ou Jupiter !

Esplanade à côté du chapiteau, de 19h à 22h

Entrée libre

Buvette en partenariat avec l'APEV et foodtruck

 **En savoir +**
veigydemain.fr



Des bancs en plastique recyclé pour les écoles ou la seconde vie des instruments d'écriture



Gagnez des points grâce au recyclage

Chaque envoi d'instruments d'écriture à TerraCycle (20 kilos minimum par envoi), permet de gagner des points. Ceux-ci peuvent être échangés contre un don à l'association de votre choix (association caritative, association scolaire de votre établissement, etc...). Chaque envoi rapporte 100 points par kilo (1 point = 1 centime d'euro). À ce jour, plus de 34 millions d'euros ont été reversés aux associations à travers le monde.

De même que pour les nouveaux panneaux installés au Parc des Vannées, pour plus de convivialité, les élèves de l'école primaire ont pu profiter dès la rentrée de l'installation de nouveaux bancs entourant certains arbres de la cour.

Ces bancs sont réalisés par PLAS ECO dans une matière 100 % issus de matériaux recyclés grâce à UbiCuity®, un programme d'économie circulaire initié par l'entreprise BIC en 2011. Il consiste à recycler des instruments d'écritures pour les transformer en mobilier urbain. Cette collecte accepte les correcteurs, surligneurs, stylos bille, marqueurs et feutres de toutes marques.

Les produits de la gamme UbiCuity® sont composés de plastique recyclé issu de ces collectes. Après un premier tri pour séparer les éléments métalliques, l'encre et le plastique non recyclable du plastique qui sera utilisé, le broyat est transformé en granulats qui permettent de composer les planches de plastique recyclé, aussi appelé « profilés ». Ces planches sont ensuite envoyées à PLAS ECO où elles sont usinées puis assemblées.



QUESTION
RÉPONSE



La mairie de Veigy répond à vos questions....

Rendez-vous online pour les cartes nationales d'identité et les passeports

La mairie de Veigy-Foncenex est désormais habilitée à faire votre carte nationale d'identité ainsi que votre passeport.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Toute demande de papier d'identité se traite sur rendez-vous uniquement. Pour réserver et préparer votre venue en mairie, il suffit de vous rendre sur notre site internet, veigy-foncenex.fr, où vous serez guidés à chaque étape par des liens vers les sites concernés.

Vous devrez tout d'abord remplir votre pré-demande sur ants.gouv.fr. Vous prendrez ensuite rendez-vous sur rendezvousonline.fr/alias/veigy-foncenex-74140.

Le jour de votre rendez-vous, veillez à venir en mairie avec votre dossier complet, afin de pouvoir l'enregistrer et le compléter par la prise de vos empreintes.

Vous recevrez ensuite un sms vous informant quand votre papier d'identité est disponible en mairie.

Puis-je téléphoner pour prendre rendez-vous ?

Non, les réservations se font uniquement via notre site internet qui vous dirigera sur la plateforme des rendez-vous en ligne de Veigy-Foncenex.



Attention aux sites marchands : pré-demandes gratuites sur passeport.ants.gouv.fr uniquement !

Certains sites, en contrepartie de frais de gestion, vous proposent de gérer vos demandes en ligne. Le recours à ces services n'est en aucun cas nécessaire.

Les pré-demandes sont gratuites, seul le timbre pour les passeports (86 €) est payant.

NOUS INTERROGER :

par mail : mairie@veigy-foncenex.fr

par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie :
04 50 94 90 11 ou sur le site veigy-foncenex.fr



.....
INSTANTANÉ
.....

Les personnels d'encadrement des écoles maternelle et primaire lors de leur journée de pré-rentree le 1^{er} septembre.

- 22 - **Grand angle**
- 26 - **C'est voté !**
- 28 - **Avancer ensemble**
- 32 - **Comment ça marche ?**

VEIGY en actiOons


 GRAND ANGLE

Premier poste de dépense des ménages, le marché du logement reste très tendu en France et dans notre région. La diminution des constructions de logements neufs est-elle seule en cause ? Quelles sont les contraintes particulières de notre territoire ?

Accès au logement : le Bas-Chablais, un cas particulier ?

Selon l'INSEE, la France comptait 37,6 millions de logements pour 68 millions d'habitants au 1er janvier 2022. Pourtant, les objectifs de construction ne sont plus atteints depuis 2018.

Une véritable crise immobilière s'est installée en raison notamment du recul de la construction depuis 2022. Elle touche aussi bien la vente de logements neufs ou anciens que l'immobilier locatif privé ou social. Ses origines sont multifactorielles. L'inflation, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation du prix de la construction sont bien sûr en cause, de même que des collectivités qui souhaitent de plus en plus limiter l'extension de l'urbanisation.

Dans certains départements, comme la Haute-Savoie, la rareté et le prix du terrain sont un frein important pour les programmes neufs. Le Bas-Chablais, et plus généralement l'agglomération de Thonon, sont confrontés à une contrainte supplémentaire liée à la proximité de Genève et de son bassin d'emploi. Sur ce territoire particulier, les emplois locaux offrent des rémunérations souvent trop faibles par rapport à la Suisse. De ce fait, la demande de logements sociaux est en constante progression car les loyers sont d'autant plus élevés que l'offre de logements privés locatifs est inférieure à la demande. Même si la mise en place de la loi SRU va dans le sens d'une augmentation du parc de logements sociaux, le contexte général renforce la difficulté en limitant la production de logements neufs par les bailleurs sociaux.

Depuis de nombreuses années, notre commune s'emploie à trouver des solutions à son échelle pour encourager la création de logements sociaux. De nouvelles avancées concernant les procédures d'attribution de ces logements devraient également permettre une plus grande réactivité face à une demande accrue.



“ Notre commune encourage la création de logements sociaux de longue date, bien avant la loi SRU. ”



1

La procédure d'attribution des logements sociaux : nouveautés 2024

Entretien avec Rosy Chamayou, adjointe au maire en charge du logement social, vice-présidente du CCAS

Qui peut faire une demande de logement social ?

Toute personne majeure de nationalité française ou de nationalité étrangère admise à séjourner en France et dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas un montant maximum dépendant notamment du nombre de personnes à loger et de la typologie du logement (PLAI, PLS, PLUS)

Que se passe-t-il une fois la demande enregistrée ?

Le demandeur reçoit un numéro unique d'enregistrement. Sa demande sera visible par l'ensemble des réservataires. Ce sont des structures ou organismes (Préfecture, Département, Action logement, communes et collectivités) qui participent au financement des opérations de logements sociaux et disposent en contrepartie d'un quota de logements ou « contingent ».

Comment sont attribués les logements ?

Un système de « cotation » est mis en place. Il permet de hiérarchiser les demandes selon des critères précis. Certains sont obligatoires (personnes hébergées, en

situation de handicap...) d'autres sont spécifiques au territoire afin de mieux tenir compte du contexte local. Les réservataires proposent ensuite trois candidats par ordre de priorité à la Commission d'Attribution de Logement et d'Examen de l'Occupation du Logement (CALEOL) propre à chaque bailleur social. Pour notre commune, je suis présente à chacune d'elles.

Des changements attendus en 2024 ?

La loi Elan généralisant la gestion en flux annuel des droits de réservation des logements locatifs sociaux entrera en vigueur en janvier 2024. Son objectif est d'apporter plus de souplesse à la gestion du parc social. Elle permettra au bailleur de s'affranchir des périmètres de programme et de contingent et ainsi de mieux associer l'offre à la demande en orientant le logement libéré vers un réservataire.

Pour déposer ou renouveler votre demande de logement social: www.demande-logement-social.gouv.fr

2

Pourquoi surtaxer les propriétaires de résidences secondaires ?

Comme près de 350 communes de moins de 50 000 habitants de Savoie et de Haute-Savoie, Veigy-Foncenex aura la possibilité d'augmenter la taxe d'habitation des propriétaires de résidences secondaires en 2024.

Fin 2021, plus de 800 000 locations saisonnières étaient recensées en France, une hausse de 18 % par rapport à l'année précédente. Les transformations d'appartements en meublés touristiques ont été nombreuses en partie à cause de la perspective d'une rentabilité plus élevée que la location en résidence principale.

Notre agglomération ne fait pas exception et dans un contexte d'insuffisance de logements, l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires permettrait sans doute d'éviter que certains de ces logements restent vides dans une zone où le marché locatif est très tendu.

La commission finance a débattu de cette modification qui sera soumise au vote lors du prochain conseil municipal.

3

Les Nuirates, nouveau programme de construction de logements sociaux neufs à Veigy

Entretien avec Catherine Bastard, maire

Un nouveau projet de logements sociaux va-t-il voir le jour dans notre commune ?

Nous avons engagé une réflexion avec Léman Habitat, le bailleur social historique de l'agglomération de Thonon dans le but de créer de nouveaux logements sociaux sur une parcelle appartenant à la commune au lieu-dit les Nuirates. Les logements seront idéalement situés, proches des commerces et des écoles.

Quelle sera la teneur du projet ?

Une trentaine de logements sociaux devraient être construits. Un tiers de logements de petite taille correspondant aux besoins des jeunes. Un tiers de logements plus grands destinés aux familles et un tiers adapté aux besoins des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Un programme d'immobilier social pour répondre aux exigences de la loi SRU ?

Nous sommes surtout à l'écoute des personnes qui souhaitent travailler et résider dans notre commune et peinent à trouver des logements privés du fait des tarifs très élevés des loyers pratiqués sur notre territoire proche de la frontière.



Quelques chiffres

Nombre moyen d'occupants par résidence principale : 2,90 en 1975, 2,26 en 2011

172 logements sociaux sur le territoire de Veigy-Foncenex. 300 demandes de logements sociaux à Veigy-Foncenex toutes typologies confondues.

29 000 demandeurs de logements sociaux en Haute-Savoie au 1^{er} janvier 2023.

36 mois le délai moyen pour obtenir un logement social en Haute-Savoie au 1^{er} janvier 2023.

AU CONSEIL MUNICIPAL



L'éclairage public évolue

Avec l'aide du syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie (Syane), notre commune améliore la gestion de son réseau d'éclairage public.

Le Syane accompagne les communes adhérentes dans leurs projets et la modernisation des parcs d'éclairage public.

Après un géoréférencement des réseaux souterrains et un diagnostic de tout le matériel (armoires et candélabres) par le Syane, le conseil municipal a choisi de confier les compétences de l'éclairage public à cet organisme. Un suivi sera assuré par une entreprise afin que le réseau soit toujours opérationnel.

Actuellement, 32% de notre parc est équipé de LEDs nous permettant d'abaisser à 80% l'éclairage au cours de la nuit. La route de la Cornette et une partie de la route des Voirons seront bientôt également équipées.

Une nouvelle cartographie informatique a identifié les parties privées qui ne seront plus gérées par la commune. Dès lors, comment signaler un problème sur le réseau de l'éclairage public ?

- Point isolé : indiquer le nom et le numéro correspondant à son emplacement. Le délai de réparation dépend de la tournée programmée sur l'année.
- Quartier ou rue éteinte : l'intervention aura lieu sous 48 heures.
- Luminaire à côté d'une caméra, mât accidenté : lorsqu'il existe un risque pour la sécurité, l'intervention pourra être réalisée sous 24 à 48 heures.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CISPD

Le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance accompagne les communes de Thonon Agglomération dans le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

Animé par une chargée de mission recrutée par l'Agglomération, le CISPD favorise les échanges d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics. Cet organe préventif permet de mieux cerner les faiblesses de certains lieux et favorise le maillage sécuritaire entre les communes voisines, notamment avec le système de vidéoprotection qui va être étendu à Veigy-Foncenex.

Le Conseil municipal a donné délégation au CISPD pour lancer un marché public intercommunal afin d'améliorer encore la sécurité des habitants grâce à un moteur de recherche amélioré, au déploiement de nouvelles caméras, à un nouveau logiciel de traitement des images et surtout à une meilleure définition des images.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PADD

Lors du Conseil municipal du 7 juillet 2023, un long débat s'est tenu concernant le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, une composante du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-HM).

Le PADD est un projet de vie global compatible avec les orientations générales des politiques d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels et de continuité écologique de l'agglomération.

Il résulte d'une volonté politique tout en étant partagé avec les habitants ! Plusieurs réunions publiques ont eu lieu et la plateforme *Dites-nous tout* est consultable sur le site internet de Thonon Agglo.

Ce PADD a été débattu et pourra l'être encore sur la base d'une version mise à jour.

Les élus de la commune ont rappelé la nécessité d'améliorer les transports collectifs et insisté sur l'importance de ne pas se développer exclusivement côté Genève.

C'EST VOTÉ !

Entretien, taille et abattage pour mieux préserver l'ensemble des espaces boisés

Pour faire suite à une étude approfondie demandée par la municipalité à l'Office National des Forêts, des interventions sont programmées sur certains arbres de la commune.

Dix arbres doivent être abattus car ils sont malades, morts ou dangereux. Ils sont situés à Crevy, mais aussi au parc des Vannées, aux abords du stade et chemin des Bougeries. Deux autres arbres doivent être taillés aux abords du stade et chemin de la Cornette.

Par ailleurs, dix-sept arbres nécessitant l'enlèvement de bois mort ont été repérés dans toute la commune.

“ Certaines interventions débuteront dès cet automne pour se terminer en 2024. ”

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Retrouvez tous les compte-rendus des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- 29 septembre 2023 à 20h
- 27 octobre 2023 à 20h
- 8 décembre 2023 à 20h

AVANCER
ENSEMBLE



Grandir à Veigy-Foncenex

Durant l'année scolaire, la commune accueille un nombre important d'enfants de 3 à 11 ans. Ce ne sont pas moins de 45 personnes, enseignants, ATSEM, agents d'animation, agents de restauration scolaire et agents d'entretien, qui oeuvrent pour que les jeunes Veigyens bénéficient du meilleur accompagnement.

Toute l'année, soucieuse de la qualité du service, la commune alloue un budget important à l'accueil périscolaire et de loisirs. Durant les grandes vacances, les accueils de loisirs sont des lieux de découverte, d'échange et de dialogue qui permettent aux enfants de 3 à 11 ans de profiter d'une multitude d'activités. Ils sont plébiscités par les familles qui apprécient la présence d'un encadrement compétent.

Cet été, comme chaque année, un programme riche et diversifié a été préparé par les 11 animateurs, en lien avec le service Enfance-Jeunesse. Sport, sorties originales, activités manuelles, jeux, baignades... Les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. L'équipe d'animation a encore une fois rivalisé d'inventivité pour offrir à près de 160 jeunes Veigyens (52 enfants en moyenne par jour) un programme d'activités varié et de qualité.

Entrées et sorties des écoles Uniquement entre mail piéton et parking du Champ Faviol !

Depuis la crise sanitaire les entrées et sorties des enfants de l'école élémentaire se faisaient par la route du Chablais. Depuis la rentrée scolaire 2023, les parents doivent déposer leurs enfants aux portails des écoles situés sur le mail piétons.

Les nombreuses places de parking du Champ Faviol sont désormais facilement accessibles. Elles permettent de stationner sereinement et en toute sécurité pour conduire les enfants aux écoles. La dépose minute a repris sa place à côté du Chalet à Pizzas pour les plus grands qui ne nécessitent pas d'accompagnement des parents.

Désormais les zones bleues sont effectives route du Chablais et aux abords de la Mairie pour faciliter la fréquentation des commerces du centre-bourg.



Une oreille attentive en cas de détresse psychologique ou de harcèlement scolaire

Solitude, harcèlement scolaire, problèmes familiaux, peurs liées à l'avenir, des bénévoles sont là pour écouter et rassurer les jeunes.

SOS amitié est un service d'aide par l'écoute. Ses bénévoles accueillent la parole de toute personne qui traverse une période difficile et qui ressent le besoin d'être entendue et écoutée. Le service est gratuit, inconditionnel et sans jugement ni conseil. Les bénévoles répondent tous les jours de l'année, 7 jours sur 7. Le numéro commun à tous les postes SOS Amitié de France est le 09 72 39 40 50. Un service de «chat» est à disposition de 13 h à 3 h du matin, ainsi qu'une messagerie (réponse sous 48h maxi).

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse a également mis en place un dispositif téléphonique qui propose écoute, conseil et orientation en cas de harcèlement scolaire. Le 3020 est joignable, de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi, sauf jours fériés. L'appel est gratuit depuis tous les postes.



Un service jeunesse dédié à l'accueil des adolescents

Des projets plein "les" têtes pour le service jeunesse qui sera encadré par un directeur de structure, Eddy Pamart et une animatrice, Noémie Hitou. Tous deux diplômés d'état et dotés d'une forte expérience dans l'encadrement des adolescents, ils proposeront aux jeunes de 11 à 17 ans un projet pédagogique ambitieux et participatif.

Un lieu leur sera bientôt dédié et permettra d'accueillir des activités adaptées aux demandes des 11-17 ans. Un lieu pour se rencontrer, discuter, échanger sur l'actualité, la musique, les études...

La mission du service jeunesse sera avant tout de créer du lien social avec les jeunes ainsi que leurs familles et d'organiser des événements ponctuels.

Chantiers jeunes saison 1 !

Les huit jeunes adolescents sélectionnés pour les deux semaines de juillet ont participé au nettoyage de l'école maternelle et à la création de mobiliers en bois à base de palettes de transports pour le jardin du périscolaire. Les deux groupes ont travaillé chacun une semaine et sont prêts à recommencer ! En route vers la saison 2 !

Alexia, Rania, Maxime et Alexandre ont apprécié la semaine. Tout en se divertissant, ils ont appris de nouvelles choses comme l'entretien des plantes, l'aménagement d'un parterre de fleurs et la construction d'une table. Une énergie de travail en adéquation avec une énergie de groupe revigorante et une ambiance très amicale.

Alexandre : C'était formidable de pouvoir parler et partager des idées, tout en restant concentrés sur notre travail.

Alexia : J'ai pu essayer de nouveaux outils. Les encadrants étaient à notre écoute.

Maxime : Nous avons eu quelques petits problèmes avec la table mais nous les avons résolus et cela a rendu le tout encore plus agréable.

Rania : J'ai appris beaucoup de choses, notamment le jardinage et le fait qu'il existe de nombreuses couches sous terre.

Benjamin, encadrant avec Sergueï du chantier jeunes a trouvé les chantiers sympathiques avec des jeunes agréables et motivés.

Benjamin : Il y avait une bonne cohésion de groupe, ils ont très vite sympathisé. Ces jeunes ont commencé à faire des tâches auxquelles ils n'étaient pas habitués. Certains ont eu un peu plus de difficultés que d'autres, mais tout le monde a joué le jeu. Ils étaient contents de faire des tâches variées et surtout de voir le résultat final.



Découvrez l'école des parents avec le CCAS

Vous êtes parents ou vous allez le devenir, vous êtes soucieux du bien-être de votre enfant mais parfois démunis devant certaines difficultés.

Être parents, c'est parfois presque un métier. Comme dans toute profession, il y a un apprentissage. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aimerait vous proposer des conférences, des débats et autres actions sur des sujets qui vous préoccupent.

Etes-vous intéressés ? Si c'est le cas, nous vous convions à une première réunion pour écouter vos souhaits et entendre nos propositions.

Le mardi 10 octobre 2023 à 19h30 dans la salle du Conseil Municipal.



Obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (colonie de vacances, centre de loisirs...)

Les sessions de formation sont organisées par des organismes habilités par décision du ministre chargé de la jeunesse. L'inscription se fait en ligne (www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr) et donne accès à la liste des organismes de formation (nationaux et régionaux) auxquels vous pouvez vous adresser.

Vous devez alors suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- Une session de formation générale, qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (8 jours minimum).
- Un stage pratique dans un séjour de vacances, un accueil de scoutisme ou un accueil de loisirs qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours minimum).
- Une session d'approfondissement (6 jours minimum) ou de qualification (8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

Vous avez le choix entre une session d'approfondissement (pour améliorer vos aptitudes à exercer les fonctions d'animateur) et une session de qualification. Toutes deux peuvent se dérouler à l'étranger.

La session de qualification vous permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé : voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocycliste, surveillance de baignade. Si vous choisissez la qualification surveillance de baignade, vous devrez la renouveler tous les 5 ans.

En fin de cycle, les 3 étapes validées par les directeurs de session sont examinées par le jury du BAFA de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) qui vous octroie ou non le diplôme. Le brevet est délivré par le recteur de région académique du lieu de votre résidence. Si vous n'obtenez pas le diplôme, vous disposez d'un délai de 12 mois pour recommencer les sessions de formation ou le stage pratique non validés. Le BAFA a une durée de validité illimitée.



Le service Enfance-Jeunesse de Veigy-Foncenex a recruté 3 jeunes durant les vacances d'été dans le cadre de la validation de leur BAFA.



Financer son BAFA

Le coût du BAFA peut varier de 650 à 1200 € suivant les organismes de formation, c'est pourquoi des aides financières existent.

Une aide nationale accordée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sans condition de ressources ni d'âge.

Une aide locale complémentaire de la CAF de votre lieu de résidence, cumulable avec les aides au niveau national.

Une aide du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse pour les volontaires en Service civique.

Certains conseils départementaux ou régionaux proposent également des aides dont le montant est variable.

Pôle emploi peut aussi prendre en charge tout ou partie de la formation pour faciliter l'insertion professionnelle.

Enfin, certains organisateurs de séjours prennent en charge tout ou partie de la formation BAFA en échange d'un engagement sur leurs séjours.





ça, C'est VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....

Le pont de Crevy, construit en 1853, marque la frontière entre Genève et la Savoie.

36 - **Choses à savoir**

38 - **Portrait**

40 - **On sort !**



1 Quand ?

La saison de chasse débute le 10 septembre 2023 jusqu'au 21 janvier 2024 au soir. La chasse est ouverte les dimanches, jeudis et jours fériés ainsi que les samedis à partir du 9 décembre. L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Veigy-Foncenex a décidé de fermer la chasse par temps de neige, refusé de chasser le chevreuil et le sanglier pendant l'été et n'a pas repoussé la fin de la saison au 28 février 2024. Selon les dégâts occasionnés par les sangliers sur les cultures ou les jardins et à la demande de la fédération de chasse, des battues administratives peuvent parfois être organisées en temps de neige jusqu'à fin février.

2 Priorité à la sécurité

L'ACCA de Veigy-Foncenex met l'accent sur la sécurité, grâce notamment au port obligatoire des vêtements fluo pour les chasseurs, à l'information et à la sensibilisation. Depuis 2018, la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie a mis en place une formation approfondie obligatoire pour tous les chasseurs. Des panneaux sont installés sur les principaux départs de sentiers de randonnées afin d'informer les promeneurs sur les périodes et zones de chasse.



3 Partage des espaces naturels

La coopération et l'engagement de tous les usagers de la nature (sportifs, promeneurs, cavaliers ...) est primordiale pour garantir la sécurité de chacun. Durant les jours de chasse, l'ACCA de Veigy-Foncenex encourage le port de gilets fluo ou vêtements de couleur vive lors de promenades en forêt. Il est également essentiel de rester sur les sentiers aménagés.

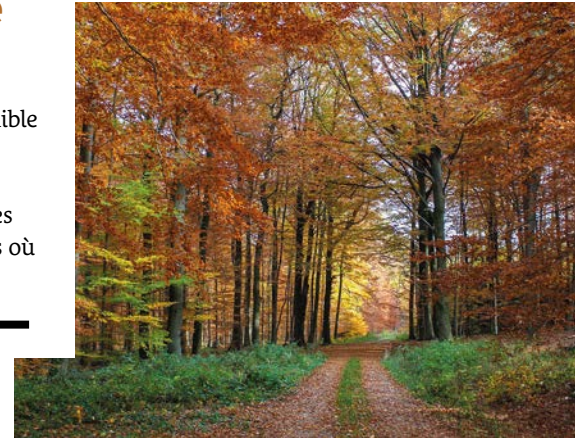
4 Respect des installations

Les miradors mis en place pour accroître la sécurité des tirs (vers le sol), sont trop souvent la cible d'incivilités. Les agrainoirs sont aussi régulièrement détériorés. Leur but est pourtant de contenir les animaux dans les couverts afin de les éloigner des routes tout en préservant zones agricoles et habitations.



5 S'informer via smartphone

Une application smartphone gratuite, unique en France, à destination des autres usagers de la nature est disponible sur Apple et Android (CHASSECO). Elle permet de connaître les jours de chasse par commune et de localiser les réserves de chasse, ainsi que les zones où l'exercice de la chasse est limité.



6 CHOSES À SAVOIR SUR... LA CHASSE

6 Régulation encadrée

Nicolas Chedorge, le Garde-chasse assermenté de notre commune, s'occupe de piéger les nuisibles. Il surveille bénévolement la faune, la forêt, le braconnage et la divagation des chiens. Vous pouvez le contacter au 06 40 89 02 96.



PORTRAIT



Zone de gratuité

Depuis 10 ans, plus de 100 personnes consacrent de quelques heures à quelques jours chaque année pour accompagner André Pasche dans cette aventure. Heureux de se revoir le jour J, ils collectent lors de chaque édition entre 6 et 9 tonnes d'objets divers, matériel de puériculture, jouets, vêtements, linge de maison, livres, petits meubles, appareils ménagers, vaisselle, vélos, etc. En fin de journée les objets en bon état sont distribués à diverses associations (Emmaüs, associations pour les animaux, EHPAD) alors que 500 à 600 kilos d'objets partent à la déchetterie. L'évènement amène jusqu'à 1000 personnes sous les chapiteaux à chaque édition. Étudiants, parents seuls avec enfants, retraités, personnes en situation de précarité apprécient cette gratuité. Des visiteurs viennent simplement pour passer un agréable moment ou revoir d'anciennes connaissances.



André Pasche

bénévole au grand cœur !

Il y a tout juste 10 ans, aidé de quelques bonnes volontés, André Pasche mettait en place la première zone de gratuité de Veigy-Foncenex avec le soutien de la Communauté de Communes du Bas-Chablais (CCBC). Le concept est simple : limiter la production de déchets et donner une seconde vie aux objets tout en favorisant la solidarité.

En 2013, après l'arrêt du troc organisé par la MJC, André Pasche entreprend avec succès de fédérer autour de son projet des bénévoles issus de diverses associations de la commune. Les premières années, il encadre l'organisation qui se met en place grâce aux bénévoles et aux services de la mairie. Pendant une année, la MJC prête également main forte. André Pasche entreprend les démarches nécessaires pour obtenir des subventions et les autorités s'engagent à soutenir la démarche. La gratuité de la location des chapiteaux est accordée par la CCBC puis par Thonon Agglomération. Depuis 2022 et la mise en place de la ressourcerie d'Anthy-sur-Léman, Thonon Agglomération se retire peu à peu du projet et la municipalité contribue plus largement au subventionnement de l'évènement.

Zone de gratuité

Rendez-vous le 30 septembre 2023 pour cette 10e édition très attendue

**Pour déposer de 8h à 15h
Pour prendre de 9h à 17h**

Sous le chapiteau

En 2020, André Pasche choisi de formaliser la structure organisatrice de la zone de gratuité et crée l'Association L'Entraide (ALE) dont l'objectif est de favoriser l'échange de petits services et de prestations entre les habitants, l'intégration des nouveaux arrivants et la lutte contre l'isolement. L'activité centrale de cette association apolitique devient très vite l'organisation et la pérennisation de la zone de gratuité.

Par sa disponibilité, son charisme et son dévouement pour cette journée d'échanges, de convivialité et de solidarité, André Pasche a apporté une contribution importante à la vie de la collectivité.

L'ALE lui est reconnaissante ainsi qu'à tous les intervenants, les officiels, les généreux donateurs et les bénévoles qui permettent à la zone de gratuité d'exister.

LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS

01.

Lundi 9 octobre

Projection de film

CINÉMA, PAR LE CCAS.

Le Damier – 14h30

La séance sera suivie d'un goûter.

Pour permettre une bonne organisation, les habitants de Veigy-Foncenex âgés de 70 ans et plus (ainsi que leurs conjoints), ou les membres du Club de l'Hermance, sont invités à confirmer leur présence à l'accueil de la Mairie ou au 04 50 94 90 11 au plus tard le jeudi 5 octobre 2023.



Samedi 14 octobre

Tribulations d'un Célib à terre !

THÉÂTRE.

Le Damier – 20h30

Céleste, plutôt vieille France, célibataire endurci, désole sa sœur qui cherche par tous les moyens à bousculer son destin. Elle le pousse dans les bras d'une veuve. Mais l'histoire prend une tout autre tournure... Une joyeuse comédie écrite et interprétée par la Compagnie Léman Chaud.

Organisé par Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex

Réservation en ligne : www.helloasso.com/associations/memoire-et-patrimoine-de-veigy-foncenex/evenements/theatre-celib-a-terre



03.

vendredi 10 novembre

Projection du film Le Cœur des murs

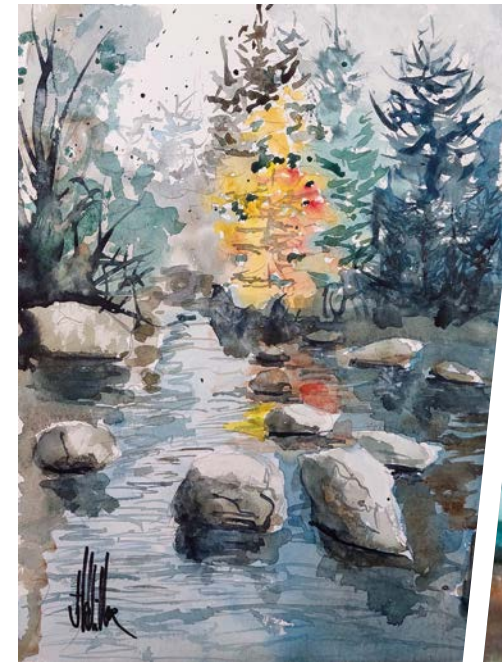
MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE.

Le Damier – 20h

Mère de neuf enfants, Yasmine vit à la Contamine, petite cité d'Albertville qui nourrit fantasmes et préjugés et dont la ville a décidé de démolir la moitié. Yasmine, infatigable militante du « vivre ensemble » décide alors de proposer aux habitants de monter un spectacle avec Lyli son amie chorégraphe. Ensemble, ils vont créer une œuvre originale qui rappelle que même les cités populaires ont une mémoire qui mérite d'être honorée.

Film de Julien Masson et Margaux Meurisse — Durée : 52 minutes
La projection aura lieu en présence de la réalisatrice et du réalisateur.

Entrée libre



04.

14-25 novembre

Intemporelles aquarelles

EXPOSITION : VÉRONIQUE KRIEGER & MARCO MATILLE.

Médiathèque, salle ABC, horaires selon les jours

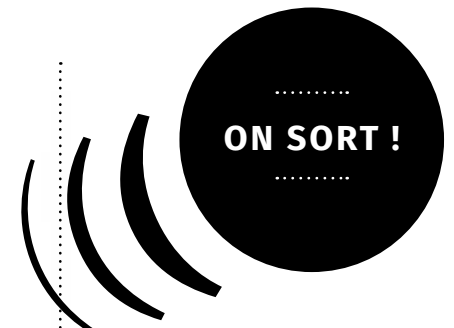
Deux Veigyens à l'honneur : une exposition à visiter absolument pour savourer des tableaux à l'atmosphère originale, entre fougue et poésie. Vernissage le mardi 14 novembre à 18h.

Véronique Krieger dessine et peint depuis l'enfance, elle s'initie d'abord au pastel et à la peinture à l'huile puis découvre l'aquarelle. Une véritable révélation !

Aquarelliste autodidacte et passionné, Marco Matille capte toute l'intensité des paysages de notre région à l'océan dans des aquarelles hautes en couleur.

Entrée libre.

mardi & jeudi 15h-18h / mercredi 10h-midi et 15h-18h
vendredi 15h-19h / samedi 10h-midi



MAIS AUSSI...

Vendredi 6 octobre

Soirée des nouveaux Veigyens

VIVRE ENSEMBLE

**Salle d'animation,
18h30**

Discours de Madame Le Maire, présentation des services municipaux, et échange convivial autour d'un buffet rythmeront cette soirée d'accueil.

Samedi 14 et
dimanche 15 octobre

Vide ta chambre APEV

Salle d'animation

L'APEV organise une bourse puériculture automne/hiver. Inscriptions sur apev.reservation@gmail.com jusqu'au 12 octobre (apeveigy.fr).

Dimanche 29 octobre

Goûter d'Halloween

CONVIVIALITÉ

**Sous le chapiteau,
15h-19h**

L'APEV vous invite à vous déguiser et à manger leurs gâteaux ensorcelés ! Concours de citrouille décorée et activités pour enfants.

MAIS AUSSI...

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Loto du CSV

CONVIVIALITÉ

Le Damier

Samedi: adultes
Dimanche: enfants

Plus d'informations sur www.csv-veigy.com

Samedi 18 novembre

La dictée de Madeleine

Médiathèque, 10h30

Pour ados et adultes

Dimanche 3 décembre

Concert de Sainte-Cécile

CONCERT

Le Damier, 17h

L'Union Musicale de Veigy-Foncenex et l'École de Musique de Veigy, vous invite au concert de la Sainte-Cécile.

05 **jeudi 30 novembre**
Apprivoiser ses émotions
CONFÉRENCE.

Médiathèque — 19h30

Conférence par Julia Tomasini, praticienne de psychothérapies actives : colère, tristesse, peur, joie, sont quatre émotions que nous ressentons quotidiennement. Face à ces tempêtes intérieures, la plupart d'entre nous ne sait que faire. Doit-on les intérioriser ou les exprimer ? C'est une troisième voie que Julia Tomasini propose d'explorer durant cette soirée.

Entrée libre. Plus d'informations sur : www.semaines-sante-mentale.fr et www.julia-tomasini.fr

Dès le 9 octobre, dans le cadre de la 34e édition des semaines d'information sur la santé mentale, la médiathèque proposera une table thématique avec des ouvrages pour enfants et adultes.



06.

Samedi 25 novembre

Le XV de Chœur

CONCERT.

Le Damier — 20h

Rendez-vous incontournable des amateurs de chant choral, le concert du XV de Chœur, aura lieu avec la collaboration des accordéons de Loisin.

Entrée libre
Buvette et petite restauration sur place.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre

08. **Marché de Nolex**

CONVIVIALITÉ.

Sous le chapiteau, samedi 10h-19h et dimanche 10h-13h

Pour la troisième année consécutive, les K'bolé du Solex organisent leur traditionnel marché de Nolex, rendez-vous incontournable de fin d'année. Les K'Bolé tiendront la buvette et proposeront des gaufres et leur célèbre Solexon. Artisans et créateurs vous feront découvrir leur univers.



07. **Vendredi 1er décembre**

Oh la belle Vie... par les Cinq de cœur

SPECTACLE.

Le Damier — 20h30

En une synthèse burlesque alliant chant lyrique, music-hall et comédie, ce quintet vocal a cappella fusionne une ribambelle de refrains cultes dans un show qui n'a rien à envier aux meilleurs cabarets de Broadway. Tous les styles musicaux se côtoient... Un spectacle hilarant à l'humour ravageur

Durée: 1h20

Plein tarif: 30 € - Moins de 18 ans: 20 €

Réduit: 26 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi).

Abonnés: 10 spectacles et +: 24 € - 3 spectacles et +: 26 € - réduit: 20 €

Réservation en ligne: billetterie.mal-thonon.org

MAIS AUSSI...

Mercredi 6 décembre

Pitt Ocha au Pays des Mille Collines

Par Manu Alonso

JEUNE PUBLIC

Médiathèque, 15h

Spectacle proposé aux enfants de 3 à 10 ans. La représentation sera suivie d'un goûter.

Entrée libre



Samedi 9 décembre

09 **Marché de Noël**

CONVIVIALITÉ.

L'APEV vous convie à son traditionnel marché de Noël. Dès novembre, sur le site apeveigy.fr une précommande de vos sapins de Noël (délai 28 novembre). Les sapins seront à retirer lors du marché de Noël.

Programme de cette festivité : chants des élèves de l'école et vente de leurs créations. Petite restauration, vin chaud, stands divers et tombola. Pour les enfants, des activités seront proposées durant le marché de Noël.



Samedi 16 décembre

Devenir quelqu'un par la Compagnie ANAO

SPECTACLE MUSICAL.

Le Damier, 20h

À la fin du XIXe siècle, poussés par la faim, deux Savoyards, Jean et François, se rendent à Paris avec des enfants de leur village pour ramoner les cheminées... Un spectacle pour découvrir la Belle Époque et les progrès sociaux qu'elle a permis.

Organisé par l'association Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex
Tout public dès 8 ans — Durée : 120 minutes
Informations complémentaires sur le site www.patrimoine-veigy.com

MAIS AUSSI...

Samedi 16 décembre

Soupe des Lurons

CONVIVIALITÉ

Place de Foncenex

L'association veigycienne des Joyeux Lurons de Foncenex vous invite à sa traditionnelle soupe de Noël.

Samedi 27 janvier 2024

Para la Tierra de Uno + Inès Cuello

TANGO & CHANSON
ARGENTINE

Le Damier, 20h

Concert organisé par l'association Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex



Coup de ♥ à la médiathèque

Le coup de cœur de Mireille : HPI, une vie haute en couleur BD de Mel Poinas et Nathalie Prioux.

Cette BD raconte le parcours de Zoé, une enseignante qui déborde d'idées que ses collègues critiquent systématiquement. Zoé en souffre et pense pourtant bien faire. Quelque chose ne tourne pas rond dans le monde de Zoé. À la suite d'une batterie de tests, elle apprend qu'elle est *Haut Potentiel Intellectuel*. Être HPI n'est pas un trouble, ce sont des individus au fonctionnement cognitif hors norme. Ils débordent d'idées, de projets, sont parfois impulsifs et souvent fragiles émotionnellement.

J'ai aimé cette BD accessible et claire qui explique bien le sujet.



Vendredi 12 janvier 2024

Vœux du maire

VIVRE ENSEMBLE

Salle d'animation, 19h

Les Veigyciennes et Veigyciens sont cordialement invités à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.



13.

Samedi 20 janvier 2024

VIOLONCelles : Accords & désaccords Ingrid Schoenlaub

SPECTACLE.

Le Damier, 20h

Violoncelliste professionnelle, Ingrid Schoenlaub aime à mélanger danse, théâtre et mime. Une alchimie subtile dont ce spectacle est issu. Durant plus d'une heure, pièces musicales, poèmes, pas de danse et théâtre s'entremêlent... Et racontent en filigrane le cheminement de l'artiste.

Adultes : 12 €
Moins de 18 ans et étudiants : 8 €
Gratuit pour les moins de 10 ans
Réservation conseillée
via www.veigy-foncenex.fr



Dimanche 14 janvier

Concert du nouvel an par l'Orchestre des Pays de Savoie

CONCERT.

Le Damier, 17h

Pour ce rendez-vous annuel, l'Orchestre des Pays de Savoie propose un programme qui fait la part belle à l'un des instruments qui composent l'ensemble. Après le cor et l'alto, place aux violons de l'Orchestre comme invités d'honneur pour 2024.

Le programme prendra la forme d'un grand voyage musical au milieu de musiques festives, de Rachmaninov à Mozart, en passant par Dvorák, Bartók, Anderson et Copland. Les Violoneux Savoyards de *Balances vos âmes !* feront le lien avec la musique traditionnelle.

Informations complémentaires et réservation sur www.veigy-foncenex.fr

Parution Écho numéro 210 - janvier 2024

informations adressées à communications@veigy-foncenex.fr
Date limite : 17 novembre 2023
Distribution semaine 4 - 22 janvier 2024



Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chères Veigyennes, chers Veigyens,

Nous espérons que vous avez passé un bel été, et que vous avez pu profiter pleinement de cette belle région qui est la nôtre...

Notre réunion publique du 10 mai a offert aux habitants de la commune un moment d'échanges au cours duquel vous avez pris la parole et fait part de vos principaux sujets de préoccupation pour la vie de notre commune. Parmi ceux-ci, on retrouve par ordre d'intérêt :

- Extinction de l'éclairage public la nuit
- Mobilité douce - dont une piste cyclable entre Douvaine et Veigy ainsi que la vitesse et le partage de la route au centre du village, notamment sur la route du Pont de l'Hermance
- Crainte d'une pénurie de médecins généralistes
- Quel projet pour les biodéchets, obligation de 2024, pour l'ensemble de la population ? Par exemple : des containers à déchets verts sur les sites de recyclage de la commune
- Initiation d'un dialogue avec les agriculteurs au sujet des pesticides
- Création d'une commission / référent Développement Durable à la mairie
- Curetage du lit de l'Hermance
- Plantation et renouvellement des arbres de la commune
- Futur du site de Crevy
- Gestion de la présence des gens du voyage à Veigy et plus généralement au sein du Chablais.

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons ainsi relayé, auprès de Madame le Maire et de ses adjoints, un certain nombre de ces sujets tels que :

- Les difficultés rencontrées sur le réseau de bus STAR'T pour les Veigyens et plus particulièrement les collégiens et lycéens
- La question de l'extinction de l'éclairage public : Veigy est l'une des dernières communes de Thonon Agglo à ne pas l'avoir mis en place...
- La gestion des gens du voyage, avec des éclaircissements sur la remise en état de l'aire d'accueil notamment.

Nous sommes également engagés pour porter votre voix dans l'élaboration du futur PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat/Mobilité), qui déterminera le cadre de vie et de constructions de notre commune et de l'agglo. La limitation de notre zone d'expression dans l'Echo à 2650 caractères nous empêche d'approfondir ces sujets cruciaux dans cet article, mais nous tenterons chaque fois que nous le pourrons de vous tenir informés de leur évolution. Sachez que nous prenons connaissance du contenu de l'Echo au même moment que vous !

N'hésitez pas à prendre la parole et à nous solliciter : vos questions nous intéressent et rappelez-vous : les élus sont là pour vous représenter ! Continuez de nous écrire par email à l'adresse « reunirpouragirautrement@gmail.com ».

Bonne rentrée à tous.

Élus de la majorité VIVRE VEIGY-FONCENEX

Lors du Conseil municipal du mois de juin, dans un nouvel élan mélodramatique, les conseillers de la minorité ont fait preuve d'un comportement pour le moins incompréhensible. S'ils ont voté pour le compte administratif et le compte de gestion 2022, ils ont purement et simplement quitté la salle pour une action... symbolique lors du vote du budget supplémentaire. Ce budget venait compléter le budget primitif du budget principal contre lequel ils avaient voté lors du Conseil municipal du 31 mars. Fuyant le débat qu'ils disent pourtant appeler de leurs vœux, ils ont choisi de se retirer, sans doute pour ne pas s'enfermer dans leur refus systématique des projets d'avenir de notre commune.

Pour les conseillers minoritaires, débattre c'est accepter leurs arguments. Mais écoutent-ils les nôtres ?

Dans l'Echo 208, la minorité met en balance la création d'un gymnase avec le remplacement de notre chapiteau en mauvais état par une halle couverte. Il permettra d'accueillir le marché, mais aussi les événements festifs des associations et les concerts d'été. Toutes ces activités apportent de la vie dans le centre bourg en favorisant l'échange et les rencontres entre les habitants. Il s'agit donc de remplacer un équipement vétuste mais très utilisé tout au long de l'année et au coût de fonctionnement minime. La création d'un gymnase est un tout autre débat, un tout autre budget de construction, mais aussi de fonctionnement.

Lors du même Conseil, la minorité a reproché au Maire de ne pas être présente lors de toutes les commissions, faisant ainsi preuve d'une mauvaise compréhension de sa fonction et d'une méconnaissance de l'organisation d'une municipalité. Les commissions sont installées précisément pour que les adjoints prennent le relais et travaillent avec les conseillers municipaux sur des sujets précis. Le Maire ne participe aux commissions que lorsque sa présence est requise pour des projets particuliers ou structurants.

Pour terminer, nous revenons sur la soi-disant limitation de l'expression de la minorité. L'Echo a changé, c'est vrai. Nous sommes passés à un mode de communication plus en phase avec la vie d'aujourd'hui. L'adaptabilité est une vertu à cultiver...

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex

04 50 94 90 11

mairie@veigy-foncenex.fr

www.veigy-foncenex.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h

Mardi : 8h30-12h / 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Samedi : 8h30-12h (accueil)

Ouverture Urbanisme au public

Lundi : 8h30-12h / Fermé

Mardi : 8h30-12h / 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h

Jeudi : Fermé / 14h-17h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Samedi : Fermé

Permanences du CCAS

Mardi : 14h-17h

Mercredi : 14h-17h

04 50 94 90 11

ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex

04 50 94 15 82

mediatheque@veigy-foncenex.fr

Mardi : 15h-18h

Mercredi 10h-12h / 15h-18h

Jeudi : 15h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur :
www.veigy-foncenex.fr/association

ÉTAT CIVIL



Naissances

Antoine Hudry

Rose Césaró



Pacs

Gabriel Garcia & Laurie Wolfesperger



Décès

Jean Deguergue

Maurice Arpin

Jacques de Kinkelin Pelletan

Michelle Jacquier née Guesdon

Nicole Nardi

Olga Guignonat née Trolliet

Arnold Saugé

Christiane Bernaz

Monique Roch née Gilloz

Marie Lançon née Rolland

Retrouvez plus d'actualités sur :

Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/

Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/

Youtube : www.youtube.com/@mairieveigy-foncenex8273/videos



OCTOBRE ROSE

LES 6 & 8

FAISONS TOUS UN 
POUR LA RECHERCHE

MARATHON ZUMBA AU DAMIER

MARCHE RALLYE FAMILLES
AVEC LE CMJ



PROGRAMME COMPLET SUR VEIGY-FONCENEX.FR